



Hôtel de ville
2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec), J4W 3K5

Brossard

Procès-verbal

Rencontre n° 3

Description : Problématique de circulation sur le chemin des Prairies
Lieu : Hôtel de ville de Brossard, salle protocolaire
Date : 2011-04-27
Heure : 18 h
Préparé par : Guillaume Grégoire, ing, jr

Copies conformes : Personnes présentes
Comité du chemin des Prairies
M. Patrick Savard, ing., MBA

Sont présents : M. Sébastien Bondu, ing., directeur des services techniques
M. Guillaume Grégoire, ing. jr, chef de division opérations
M. Pascal Forget, conseiller municipal
M. Mario Verville, directeur du développement urbain
M. Mohammed Belmanoun, citoyen
M. Guy M. Bois, citoyen
M^{me} Danielle Dumontet, citoyenne
M. Bruno Dumontet, citoyen
M. Michel Lacroix, citoyen
M. Gaétan L'Heureux, citoyen
M^{me} Charlotte Therrien, citoyenne
M. Sylvain Nadeau, citoyen

1.0 Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M. Sébastien Bondu, directeur des services techniques;
M. Guillaume Grégoire fait fonction de secrétaire.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Sébastien Bondu propose l'adoption de l'ordre du jour. M. Pascal Forget demande qu'on y ajoute, après le point « f. Intersection des Prairies et Taschereau », les points suivants : « g. Camion sur le chemin des Prairies et contrôle par la SAAQ » et « h. Moto du *Harley Davidson* ». M^{me} Charlotte Therrien demande que l'on y ajoute le point suivant : « Intersection des Prairies et du Quartier ».

La proposition ainsi modifiée est acceptée et adoptée sans discussion à l'unanimité.

3.0 Retour sur les mesures de l'automne 2011

3.1 Présentation des mesures d'atténuation instaurées

M. Sébastien Bondu expose l'ensemble de mesures mises en place l'automne dernier. M. Bondu demande à chacun des citoyens de se prononcer sur les améliorations et problématiques constatées suite à la mise en place des mesures d'atténuation de trafic.

3.2 Amélioration et problématiques constatées

Les constatations des citoyens sont les suivantes :

- L'efficacité des mesures d'atténuation n'a pu être constatée à cause de la mise en place tardive en automne;
- Le marquage n'est pas respecté par les conducteurs;
- Aucun constat de diminution de vitesse et du volume de circulation;
- Il y a eu confusion lors de la mise en place de la signalisation à la sortie du IGA;
- L'îlot près du chemin de fer oblige les citoyens à effectuer un U-turn pour emprunter le chemin des Prairies dans l'une ou l'autre des directions;
- Il y a quatorze (14) passages d'autobus de la ligne 144 qui circulent sur le chemin des Prairies par jour; l'autobus est peu achalandé;
- L'autobus du RTL stationné à l'entrée du chemin des Prairies par Taschereau oblige les véhicules à circuler sur l'îlot central;
- Les andains de neige à l'entrée du chemin des Prairies par Taschereau obligent les véhicules à circuler sur l'îlot central;
- L'arrêt à l'intersection Orient n'est pas respecté;
- Le panneau d'interdiction de moto à l'intersection du boulevard du Quartier est disparu;
- Il y a la présence de nids-de-poule avant Oslo direction Taschereau.

Les citoyens proposent les solutions suivantes :

- Mettre en place des obstacles physiques pour faire respecter le marquage;
- Remplacement de l'îlot avant le chemin de fer par un plus petit îlot, une balise ou une « parenthèse »;
- Prendre exemple sur les mesures d'atténuation mises en place sur la rue Victorin ou la rue Desaulnier à St-Lambert ou la rue Fortier à St-Hilaire;
- Mettre en place une interdiction de tourner à droite à l'interdiction du boulevard du Quartier et du chemin des Prairies;

M. Gaétan L'Heureux fait un récapitulatif de l'historique du chemin des Prairies et il invite M. Mario Verville de consulter les recommandations du Comité du chemin des Prairies.

4.0 Planification et avancement des travaux

M. Sébastien Bondu présente l'avancement des travaux. Les travaux de réalisation du ponceau sont terminés. Les travaux d'infrastructure du boulevard du Quartier jusqu'à la voie ferrée seront réalisés cet automne. La ville procédera à l'appel d'offre pour la réalisation des travaux d'infrastructure du boulevard du Quartier entre la voie ferrée et le boulevard Matte ainsi que sur le boulevard Matte entre l'autoroute 30 et la voie ferrée cet automne.

M. Sébastien Bondu souligne que les travaux ne seront pas exécutés avant la construction de la traverse de la voie ferrée par le CN qui peut être réalisé entre un (1) an ou deux (2) ans après la demande de permis. La demande de permis a été effectuée en juillet 2010, ce qui peut retarder l'achèvement de cette portion du boulevard du Quartier en juillet 2012. Les travaux en le boulevard du Quartier et la voie ferrée seront réalisés en 2012.

5.0 Arrêt du CN

M. Sébastien Bondu rapporte que les arrêts aux voies ferrées ne seront pas retirés malgré les demandes répétées du CN jusqu'à ce l'obligation des retiré s'impose.

6.0 Travaux à réaliser

M. Sébastien Bondu explique que la ville procèdera à certains correctifs du marquage de rue mise en place en automne 2010. Il explique la nouvelle configuration de l'intersection Taschereau et IGA. Il ajoute que quelques bacs à fleurs seront installés, notamment aux intersections Orien et Oigny.

M. Sébastien Bondu souligne qu'aucune construction permanente ne sera réalisée avant que les travaux du boulevard du Quartier soient exécutés afin d'évaluer les impacts sur la circulation du chemin des Prairies.

M. Sébastien Bondu mentionne que la vitesse du chemin des Prairies sera réduite à 40 km/h cet automne. M. Pascal Forget ajoute que le Conseil a adopté cette résolution malgré la présence du trajet d'autobus, contrairement à d'autres artères sur le territoire.

M. Sébastien Bondu explique que des balises seront installées à toutes les traverses de piétons sur le chemin des Prairies pour sensibiliser les conducteurs à la présence des piétons.

M. Sébastien Bondu propose l'implantation d'une voie piétonnière du côté où il y a l'absence d'un trottoir. Par conséquent, le stationnement de ce côté du chemin des Prairies sera interdit. La proposition est rejetée à l'unanimité.

M. Sébastien Bondu souligne la vitesse de 70 km/h sur le boulevard Matte sera considérée à la fin des travaux. Il précise que l'artère doit répondre à plusieurs critères et qu'une demande de dérogation doit être soumise au ministère des Transports (M.T.Q.).

7.0 Camion et contrôle par la SAAQ

M. Sébastien Bondu rapporte qu'il y aura une surveillance accrue de la circulation des camions par les contrôleurs de la SAAQ. Il explique que la ville ne peut empêcher les camions de circuler sur le chemin des Prairies et que le transit entre le boulevard Taschereau et le quartier Dix30 est, selon la jurisprudence, une circulation locale.

M. Gaétan L'Heureux mentionne qu'il n'y a pas de panneaux annonçant une circulation locale sur l'autoroute 30. L'implantation de panneaux de signalisation de circulation locale sera étudiée.

8.0 Moto du *Harley Davidson*

M. Pascal Forget explique qu'une demande sera envoyée au propriétaire du concessionnaire *Harley Davidson* afin de le sensibiliser à la circulation des motos sur le chemin des Prairies. La ville (par l'entremise du Développement Urbain) demandera au propriétaire d'aviser ses employés que la circulation de moto est interdite sur le chemin des Prairies et d'effectuer des tests sur une autre artère.

M. Gaétan L'Heureux signale que les employés des concessionnaires effectuent des tests de véhicules sur le chemin des Prairies. La ville étudiera la situation.

9.0 Intersection du boulevard du Quartier et chemin des Prairies

M^{me} Charlotte Therrien demande si la ville considèra le caractère historique du chemin des Prairies lors de la conception de l'intersection du boulevard du Quartier et du chemin des

Prairies. M. Sébastien Bondu explique que le mandat du professionnel est de dissuader les conducteurs d'emprunter le chemin des Prairies.

10.0 Varia

M^{me} Charlotte Therrien demande à M. Sébastien Bondu, M. Guillaume Grégoire et M. Mario Verville de travailler conjointement pour trouver une solution afin de conserver une qualité de vie respectable. M. Mario Verville rappelle que la ville doit mesurer les solutions mises en place avant l'implantation permanente des solutions envisagées.

M. Pascal Forget conclut en réitérant son appui et sa confiance envers M. Sébastien Bondu, M. Guillaume Grégoire et M. Mario Verville pour mener à bien ce dossier.

M. Sébastien Bondu prévoit une prochaine réunion cet automne avec le Comité du chemin des Prairies.

11.0 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.